

DÉPARTEMENT

du RHONE

ARRONDISSEMENT

de LYON

CANTON

de SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE D'OULLINS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet :

Fermeture de
l'abattoir
municipal

Séance du 19 janvier 1968

Compte rendu affiché le 22 janvier 1968

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 décembre 1967

Nombre des Conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 27

Président : M. JORDERY, Maire, Conseiller Général

Secrétaire élu : M TOUILLIEZ

Membres présents à la séance : MM. JORDERY, Maire. JABOULAY
LOISEAU DELOYE SUC LAPLACE BOUVIER Adjoints. BURTIN
CHARLIN TOUILLIEZ VUILLEROD BLANCHARD FRENAY GARDET
GUILLON SABOT LAURENT BONNOT. Mme GRANGEON. Mlle TORTEL

Membres absents excusés : MM. CUZIN CLAUDE COMTET FOURNIER PIRA

— — non excusés : MM. JAMOT CHEVALLIER

— démissionnaires : MM.

— décédés : MM.

Mesdames, Messieurs,

Par votre délibération du 1er décembre 1967
approuvée par M. le Préfet du Rhône, le 26 décembre
1967, vous avez décidé la suppression de l'abattoir
municipal.

Il vous appartient maintenant d'arrêter la date
définitive pour la fermeture de cet établissement.
Je vous propose de fixer cette fermeture au 30 juin
1968, date limite maximum pour que la commune puisse
bénéficier de la prime forfaitaire instituée par la
loi n° 66-948 du 22 décembre 1966.

- LE CONSEIL -

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire;

- FIXE au 30 JUIN 1968 la date de fermeture effective et définitive de l'abattoir municipal.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Conseiller Général,



VU pour être annexé à notre arrêté de ce jour.

LYON, le

12 AOU 1968

POUR LE PREFET DU RHONE ET PAR DÉLÉGATION

L'ATTACHÉ DE PREFECTURE, CHEF DE BUREAU.

